

**Proposition d'appui au  
Programme Gouvernemental pour l'Égalité – ICRAM 2  
dans le domaine de la lutte contre les Violences à l'égard des femmes et des filles**

Le Plan Cadre des Nations Unies d'Aide au Développement au Maroc (UNDAF), adopté en juillet 2017, 2017-2021 se veut une réponse stratégique conjointe du Gouvernement marocain et du système des Nations Unies aux priorités nationales de développement durable et inclusif. Ce plan a été élaboré de manière participative en impliquant gouvernement, système des Nations Unies, société civile et partenaires de développement. Il se réfère dans ses priorités ainsi que dans ses résultats attendus aux principes inscrits dans la Constitution de 2011 ainsi qu'aux valeurs universelles des droits humains, d'égalité de genre et d'équité.

Aussi, l'engagement de l'ONU Femmes, en tant qu'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à poursuivre son appui aux politiques publiques et priorités nationales est inscrit dans l'UNDAF de même qu'il est reflété dans son plan stratégique 2018-21 en appui aux priorités du gouvernement en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes.

L'ONU Femmes est particulièrement fière de sa contribution aux réalisations du Plan Gouvernemental pour l'Égalité - ICRAM, et ce depuis sa première phase. Cet appui et accompagnement technique et financier tant dans le cadre de son partenariat avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et Développement Social, qu'avec de nombreux départements ministériels et organisations de la société civile, a permis des réalisations importantes, notamment :

<b>Appui de l'ONU Femmes aux réalisations du Plan Gouvernemental pour l'Égalité</b>	
<b>Institution partenaire</b>	<b>Réalisations</b>
Ministère de l'Economie et des Finances	Appui à la création du Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social	Programme de partenariat « Renforcement de l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans les politiques publiques » qui a permis la création du comité genre du pôle social et ce, à travers le renforcement des capacités du pôle social dans le domaine de la coordination entre les départements et les outils et mécanismes du suivi et d'évaluation et d'ingénierie sociale pour garantir la proximité, la communication et la gestion des connaissances
Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	Opérationnalisation du Réseau de Concertation Interministériel (RCI) pour l'égalité entre les sexes dans la fonction publique, le renforcement de capacités, diagnostics et données sur la présence des femmes dans la fonction publique, et la production de guides méthodologiques pour une gestion RH sensible au genre
Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargé de l'Eau	Élaboration d'une stratégie d'institutionnalisation de l'intégration de l'approche genre dans le secteur de l'eau
Ministère de l'Intérieur, et de la Direction Générale des Collectivités Locales	Appui à l'Institutionnalisation du principe de l'équité et de l'égalité entre les sexes lors de la planification et programmation au niveau territorial, ainsi que l'appui à la promotion de la participation des femmes au niveau local, à travers le renforcement de leurs capacités
Direction Interministérielle aux Droits de l'Homme	Élaboration d'un guide sur l'harmonisation du cadre juridique national avec les dispositions de la Constitution de 2011 et les engagements

	internationaux dans le domaine de l'égalité et la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes
Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	Réalisation et diffusion de deux études sur « La place des femmes fonctionnaire aux postes de responsabilité dans l'administration publique au Maroc » et « Gouvernance au féminin et performance de l'entreprise » sur la représentativité des femmes dans les instances de gouvernance des grandes entreprises publiques et privées
Ministère de la Justice et des Libertés	Renforcement des capacités des magistrats en matière de traite des femmes, constitution d'un Pool de magistrats experts dans le domaine de la traite et Équipement de cellules d'accueil pour les femmes et les enfants victimes de violence au sein de huit Cours d'Appel et Tribunaux de Première Instance
Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville	Réalisation et diffusion d'une enquête nationale sur « Evaluation sensible au genre de l'impact de l'habitat insalubre sur l'individu et la vie des ménages »
Ministère Délégué chargé de l'Environnement	Stratégie d'institutionnalisation du genre dans le domaine de l'environnement et du développement durable au Maroc

Compte-tenu des résultats positifs de ces partenariats, ONU Femmes, ayant participé et suivi avec beaucoup d'intérêt la formulation d'ICRAM 2, souhaite poursuivre cet appui en partenariat avec l'ensemble des départements ministériels concernés par la mise en œuvre d'ICRAM 2.

Résultat d'un processus participatif, le nouveau Plan Gouvernemental pour l'Égalité (2017-2021) identifie un ensemble d'orientations stratégiques visant à favoriser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles suivant une approche axée sur les droits humains. L'un des axes d'ICRAM 2 portant sur la protection et la réalisation des droits des femmes retient particulièrement l'attention d'ONU Femmes, en ce qu'il est consacré à la Lutte Contre les Violences à l'égard des femmes et des Filles (LCVFF) et vise à répondre à un ensemble de défis auxquels le Maroc est confronté en matière de lutte contre les violences basées sur le genre à travers une approche PPP - prévention, protection (y compris prise en charge) et poursuites judiciaires. Tel que défini par ICRAM 2, le MFSEDS prévoit, avec les départements sectoriels concernés, le développement de politiques publiques adaptées à cette approche ainsi qu'un renforcement de la coordination stratégique et opérationnelle entre les différents acteurs intervenant dans le domaine. Le développement de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes (SNLCVFF) dans ICRAM 2, ainsi que d'importantes initiatives pour la protection des droits des femmes sont des axes de préoccupation majeurs d'ONU Femmes auxquelles l'organisation serait intéressée de contribuer.

Aussi, ONU Femmes se propose d'accompagner la mise en œuvre d'ICRAM 2 sur son volet de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles durant toute la durée du Plan à horizon 2021, avec l'objectif d'appuyer l'amélioration de la prévention et l'intervention en cas de violences faites aux femmes au Maroc. Cette contribution s'inscrit dans le plan cadre des Nations Unies d'Aide au Développement au Maroc (UNDAF 2017-21) signé le 11 juillet 2017. Plus précisément, elle s'inscrit dans son effet 5 - Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités, présidé par le MFSEDS.

Plus particulièrement, le partenariat souhaité pourrait s'inscrire dans les 2 axes thématiques d'ICRAM 2 ci-après :

- Protection des femmes et promotion de leurs droits,
- Diffusion des principes de l'égalité et de lutte contre les discriminations et les stéréotypes basés sur le genre.

Dans ce sens, et pour renforcer davantage son engagement pris auprès du gouvernement du Maroc dans l'appui aux politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes et à ICRAM 2, ONU Femmes a

mené des efforts de mobilisation de ressources et permis d'assurer la contribution financière du gouvernement du Canada à hauteur de 3 millions de dollars canadiens, soit environ 22,250 millions de dirhams marocains, sur les pistes d'activités suivantes :

Partenaires envisagés	Pistes d'activités en appui à ICRAM 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• MFSEDS</li> <li>• Ministère Public</li> <li>• Ministère de la Santé</li> <li>• Ministère de l'Intérieur</li> </ul>	Programme de renforcement des capacités des Ministères concernés par l'égalité de genre et la mise en œuvre du Plan Gouvernemental pour l'Égalité (PGE), principalement en matière de LCVFF et d'autonomisation économique des femmes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de Concertation Interministériel</li> <li>• Groupe des parlementaires pour la parité et l'égalité</li> <li>• Juristes des Ministères</li> </ul>	Programme de renforcement des mécanismes de coordination interministériels et parlementaires en matière de droits des femmes et de LCVFF développé et mis en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations de la société civile sélectionnées par appel à propositions</li> </ul>	Programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile et des institutions nationales pour le plaidoyer et la veille des cadres légaux et institutionnels en matière de LCVFF
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Haut-Commissariat au Plan</li> <li>• Ministère Public</li> </ul>	Production de données et statistiques nationales sur la prévalence de la VFF
<ul style="list-style-type: none"> <li>• MFSEDS</li> <li>• Parlement</li> </ul>	Programme de renforcement des capacités des mécanismes de suivi-évaluation des politiques publiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations de la société civile sélectionnées par appel à propositions</li> </ul>	Programme de renforcement de la connaissance des femmes et des filles de leurs droits et de la non-acceptation de la violence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• HACA</li> <li>• Opérateurs médias</li> </ul>	Production de lignes directrices de traitement médiatique de la violence faite aux femmes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rabita Mohamadia des Oulémas</li> </ul>	Développement de messages de tolérance et d'égalité dans la religion
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système des Nations Unies</li> <li>• Institutions</li> <li>• Secteur privé</li> <li>• Médias</li> <li>• Société civile</li> </ul>	Campagnes de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, notamment via le sport et les arts
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique</li> </ul>	Programmes de sensibilisation des élèves, étudiants, corps enseignant et administratif
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune de Marrakech</li> <li>• Wilaya de Marrakech</li> <li>• Syndicats et associations professionnelles</li> </ul>	Programmes de mobilisation des métiers présents dans les espaces publics (chauffeurs de bus et taxis, tramways et train, gardiens de rue, vendeurs ambulants) pour promouvoir la mixité et la sécurité des femmes et des filles dans les espaces publics

Egalement, et dans le cadre de l'appui au processus de régionalisation menée par le Maroc, ONU Femmes ambitionne un accompagnement aux autorités territoriales dans la mise en œuvre d'ICRAM 2, notamment dans la région pilote de Marrakech-Safi. Le choix de la région est lié aux critères de poursuite des initiatives enclenchées dans cette région avec notamment la DGCL et le Conseil de la Commune de Marrakech. Cet accompagnement inclura les élu.e.s locaux, notamment dans l'intégration de mesures spécifiques des Plan de Développement Régional et Plan d'Action Communal, et les services déconcentrés de l'Etat dans la prestation de services.